



Le système de retraite français fragilisé par la crise sanitaire

 26/11/2020

Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, depuis maintenant 9 mois, les effets de la pandémie continuent de faire trembler l'économie française. Et le système des retraites français n'est malheureusement pas épargné par ce phénomène.

Le contexte lié à la crise du Coronavirus

Pour limiter la récession économique en France, le gouvernement a pris la décision, depuis le 1^{er} confinement en mars dernier, d'avoir recours massivement au chômage partiel avec pour conséquences des reports et des exonérations de cotisations payées notamment par les actifs. Cette chute de leurs recettes a alors entraîné le déficit des caisses de retraite.

Un déficit du système des retraites largement accentué par la crise du Covid

Le déficit du système de retraite devait atteindre, d'après une estimation du Conseil d'orientation des retraites (COR) en juin dernier, quelque [30 milliards d'euros](#) à la fin de l'année 2020. Dans une **note d'étape remise le 15 octobre 2020** au Premier ministre, le COR a revu ses chiffres à la baisse. Le déficit s'élèverait finalement à 25,4 milliards d'euros, soit près de 4 milliards de moins que le chiffre annoncé en juin dernier. A noter : cette note a été réalisée avant le 2^e confinement. Quel que soit l'atterrissage, dans tous les cas, le déficit est très supérieur à celui de 2019 qui était de 1,9 milliard d'euros, autant dire presque l'équilibre.

Un enjeu important : le rétablissement de l'équilibre financier

du système de retraite

Dans ce contexte incertain, l'**urgence** est le rétablissement de l'équilibre financier des régimes. Le gouvernement souhaite en effet traiter le sujet du **financement du système des retraites** rapidement, celui-ci ne pouvant pas se projeter sur le long terme avec un déficit important.

Les partenaires sociaux se sont réunis le 26 octobre dernier pour une conférence de dialogue social, et ont abordé le sujet de la [réforme des retraites](#) qui était censée revenir à la table des négociations fin 2020 ou début 2021. Mais c'était sans compter sur le 2^e confinement. La recrudescence de l'épidémie et la multiplication des mesures pour endiguer la propagation du virus ont vu l'horizon économique s'assombrir pour ce dernier trimestre.

Privilégier une réforme paramétrique

Selon le gouvernement, l'urgence serait de mener dans un 1^{er} temps une réforme paramétrique.

Rappelons que 3 leviers sont possibles pour redresser les finances du système de retraite :

- Le recul de l'âge de départ à la retraite,
- La baisse des pensions servies,
- La hausse des cotisations de retraite.

La prochaine réforme pourrait intervenir sur les 2 premiers paramètres : **l'âge de départ à la retraite** et **la baisse des pensions**. La hausse des cotisations retraite n'est, à l'heure actuelle, pas envisageable dans le contexte économique actuel.

Les Français auraient ainsi le choix entre allonger la durée de leur temps de travail, ou réduire leur pension s'ils souhaitent partir plus tôt à la retraite. Selon le COR, travailler entre 6 à 8 mois de plus pourrait suffire à redresser les finances du régime.

Le rapport annuel du COR qui vient de sortir, ne prévoit pas de retour à l'équilibre avant 2045 au mieux. La fin du déficit du système des retraites n'est donc pas pour demain. C'est dans ce contexte morose que le gouvernement souhaite rouvrir les discussions sur la réforme des retraites. Il n'a en effet jamais abandonné l'idée de mener à terme cette réforme, même sous une forme différente. Mais aucune échéance n'est pour l'instant définie.

Source : Médias